



# FICHE DE SECURITE ANPI 2020-1

## GESTION DE LOCAUX INOCCUPES

**Cette check-list a pour objectif d'assister les responsables de bâtiments et/ou d'entreprises à organiser la gestion de locaux ou de bâtiments inoccupés dans la durée. Les procédures de fermeture pour une courte durée doivent être adaptées à chaque situation et s'intégrer dans la gestion courante de l'entreprise. Cette fiche ne peut se substituer aux directives des autorités, ou aux recommandations de votre assureur.**

MAINTENANCE ET SECURITE	OUI	NON	ACTION	CONTROLE
Les locaux sont totalement / partiellement inoccupés.				
Présence régulière ou permanente de personnes « essentielles » à l'activité de l'entreprise.				
Application de la procédure « fermeture » des activités, des équipements et techniques, des locaux.				
La procédure « fermeture » prévoit des mesures de prévention contre le vol / le vandalisme / l'incendie.				
Une inspection a été effectuée / est prévue par : la police / une société de sécurité / un concierge / autre : Périodicité :				
La gestion du courrier et des colis « entrants » est assurée.				
Les clés et les codes d'accès sont mis en sécurité.				
Les bâtiments, les locaux et les extérieurs sont maintenus en ordre. La saleté et le désordre attirent les vandales.				
Tous les accès possibles, les portes, les fenêtres, les volets, etc. sont fermés et verrouillés.				
Les systèmes d'alarme antivols, les contrôles d'accès et le système de vidéosurveillance sont fonctionnels et leurs données surveillées en permanence.				
PREVENTION DES INCENDIES	OUI	NON	ACTION	CONTROLE
Tous les équipements et moyens techniques sont mis en situation de sécurité selon les procédures internes.				
Le compartimentage résistant au feu est respecté. Toutes les ouvertures et les passages sont en position « fermée ».				
Les « points à risques » repris dans l'analyse des risques sont sécurisés.				
L'alimentation en eau d'extinction est assurée.				
Tous les équipements de lutte contre l'incendie sont en bon état et fonctionnels.				
Le système de détection incendie est fonctionnel et connecté en permanence à un poste de de surveillance.				
Les systèmes d'extinction automatique sont fonctionnels.				
Les services de secours peuvent accéder aux bâtiments.				